COMMUNE DE BRIGNOLES (83170) AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – M.A.P.A

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex - Tél.: 04.94.86.22.17 - Fax: 04.94.59.16.93.

Email: achats.publics@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché: EQUIPEMENT SCENOGRAPHIQUE DU HALL DES EXPOSITIONS EN 3 LOTS POUR LA VILLE DE BRIGNOLES

Type de marché: Marché public de fournitures et services passé en procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019.

Caractéristiques du marché:

Un marché à procédure adaptée portant sur la réhabilitation du Hall des expositions de Brignoles a été lancé et est actuellement en cours de réalisation. Le projet prévoit la rénovation et des extensions techniques.

Le programme du présent marché d'équipements scéniques vise à améliorer et adapter le fonctionnement actuel du hall pour en faire une salle des fêtes, agréable, fonctionnelle et polyvalente (repas dansants, spectacles, lotos, réunions....) Le détail des prestations à réaliser est décrit en fin de notice de présentation de l'opération.

Le projet se décompose en 3 lots :

- Lot n°1 « Equipement de scène »
- Lot n°2 « Equipement structure, sonorisation et lumières »
- Lot n°3 « Equipement vidéo »

Les lots 1 et 2 comportent des P.S.E. (Prestations Supplémentaires éventuelles obligatoires anciennes options).

Il est possible de présenter une offre pour un, plusieurs ou tous les lots.

Les prestations se situent à l'adresse suivante : Cours de la Liberté - 83170 BRIGNOLES

Délai d'exécution:

Pour les 3 lots, le délai est le même et se décompose ainsi :

Période de préparation (commande approvisionnement) : 3 semaines du 28 octobre 2019 au 15 novembre 2019

Période d'installation, d'essais et de formation du régisseur :

2 semaines du 18 au 30 novembre 2019.

Classification C.P.V: 32351000 (Accessoires pour matériel audio et vidéo) - 92312000-1 (services artistiques) – 32321200-1 (Equipment audiovisuel) – 31000000-6 (machines, appareils, équipements et consommables électriques, éclairage)

Code NUTS: FRL05

Variantes: non autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Marché conclu avec un prestataire unique ou, si possible, avec des prestataires groupés solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le 06 septembre 2019 à 12 heures.

Visite sur site Obligatoire :

Les visites s'effectueront sur rendez-vous en prenant contact avec Monsieur MUSIANI Jérôme par email à l'adresse suivante : musianijerome@gmail.com

ou par téléphone au 06-88-39-08-22 prioritairement ou auprès de la Direction des Études des Travaux et Grands Projets, Monsieur GRANDET Laurent, par email à l'adresse suivante : <u>bureau.etudes@brignoles.fr</u> ou par téléphone au 04-94-86-22-45.

Il est à noter qu'une attestation de visite par lot sera établie. ELLE DEVRA ETRE REMISE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE.

<u>Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</u>

1/Possibilité de procédure DUME S :

«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé Cerfa DC1) (https://www.service-public.fr/professionnels-
- <u>entreprises/vosdroits/R38271)</u> ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Les documents DC1 et DC2 sont téléchargeables sur :

<u>http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat?language=fr</u> remplis conformément aux renseignements demandés par la collectivité.

- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- - Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Une **déclaration sur l'honneur** pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l' article R.2143-3 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (voir document joint) ;
- Un **opérateur économique** peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans cette éventualité, les opérateurs économiques concernés doivent être solidairement responsables.
- Une **même personne ne peut représenter plus d'un candidat** pour un même marché public. En cas de **groupement**, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique.

Capacité économique et financière : (* DUME et hors DUME)

Déclaration concernant le **chiffre d'affaires** global HT et le chiffre d'affaires HT concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Capacité professionnelle et technique (* DUME et hors DUME)

- Liste des **prestations effectuées au cours des trois dernières années**, appuyée d'attestations de bonne exécution Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations de même type.
- <u>N.B</u>: Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais:
- 1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
- 2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

<u>Critères d'attribution</u>: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des prestations : 40% - Valeur technique de l'offre : 60%

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

<u>Conditions de remise des offres</u>: Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique entré en vigueur au 1er avril 2019, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : https://www.marchessecurises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation

Renseignements d'ordre administratif: Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

<u>Renseignements d'ordre technique</u>: Direction des Etudes, des Travaux et des Grands Projets de la ville - Bâtiment de l'urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles - Tél. : 04 94 86 16 06 ou 04 94 86 22 44 (M. Laurent GRANDET) - Email : <u>detg@brignoles.fr</u> et Monsieur Jérôme MUSIANI, conseil pour la ville, 10, rue Docteur Gradelet - 83170 BRIGNOLES Tél : 06 88 39 08 22Email : <u>musianijerome@gmail.com</u>

<u>Instance chargée des procédures de recours</u>: Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél.: 04.94.42.79.30 – Fax: 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télé recours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 26 juillet 2019